

| |
|--|
| COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 FEVRIER 2019 |
|--|

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aillon le Jeune s'est réuni le 5 février 2019 (convocation du 31 janvier 2019), à 20 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Mme Emmanuelle ANDREVON, Maire.

Présents

Mme Emmanuelle ANDREVON, M. Pascal GINOLLIN, M. Philippe GINOLLIN, M. Jérôme GINOLLIN, M. Alain GRECO, Mme Valérie GRECO, Melle Laurence PELARDY, M. Serge TICHKIEWITCH, M. Matthieu SCIASCIA,

Absents excusés

Mme Odile CHALAMEL (Pouvoir à Melle Laurence PELARDY), M. Yannick CERUTTI.

Assistent à la séance

M. Christophe MAREC, (Responsable du Service Technique), Mme Bernadette TOURNEMEULE (Agent administratif).

Secrétariat de séance

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Melle Laurence PELARDY.

Le Maire rappelle l'ordre du jour, inscrit les questions diverses qui seront traitées en fin de séance et présente ensuite les différents points.

1° POINT SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

L'appel à candidature pour le poste de rédacteur (secrétaire de mairie) en remplacement du départ de la retraite de la personne occupant actuellement le poste n'a pas été pourvu. Sur les trois candidatures, deux candidats ont été reçus en Mairie. A l'issue de ces rencontres, un seul candidat a été retenu mais il s'est désisté au dernier moment.

Il est donc proposé pour le remplacement de la secrétaire de Mairie de répartir les différentes tâches sur quatre postes : deux existants et deux à créer.

Pour les postes existants :

- Le responsable des services techniques coordonnera l'organisation générale des différents services de la collectivité et les relations avec les élus.
- Le poste accueil-secretariat évoluera avec la prise en charge de nouvelles tâches.

Deux nouveaux postes seront créés :

- Un poste de rédacteur 7 h 00 par semaine en charge de la partie financière (comptabilité, salaire, budget, ...)
- Un poste d'adjoint administratif 12 h 00 par semaine en charge des ressources humaines, des affaires courantes et le suivi des réunions du conseil municipal.

Des fiches de postes précises seront rédigées pour ces quatre postes.

Cette nouvelle organisation est validée par l'ensemble du conseil municipal.

Il est décidé d'organiser le vendredi 29 mars 2019 à 19 h 00 une petite cérémonie pour les départs en retraite.

2° VALIDATION DU TARIF DE VENTE DE CARBURANT POUR L'ANNEE 2019

Un point est fait sur le fonctionnement de la station-service durant l'année 2018.
 Depuis sa création, la perte de carburant est de 27 007 litres.
 Le conseil municipal prend acte de cette perte et valide le calcul du prix de vente pour 2019.

3° POINT SUR LE RAPPROCHEMENT DES ECOLES DE AILLON LE JEUNE ET AILLON LE VIEUX

Un projet de convention a été rédigé par la commune de Aillon le Jeune suite à la réunion du 29 janvier 2019 à la Mairie de Aillon le Vieux. Ont assisté à cette réunion, Le Maire et la secrétaire de Aillon le Vieux, Mme Odile CHALAMEL et M. Christophe MAREC.
 Ce projet a été envoyé à la Commune de Aillon le vieux et sera envoyé à tous les conseillers de Aillon le Jeune.

4° QUESTIONS DIVERSES

a) Point sur le centre des Nivéoles

La reprise des bâtiments suite au départ de VTF a engendré de nombreuses dépenses pour sa remise en état. La SCIC l'Autre Vallée rédigera un document récapitulatif des actions menées et des frais engagés pour cette remise en état. La commune de Aillon le Jeune fera de même.

b) Dynamisation salle de l'Europe

La SCIC l'Autre Vallée demande de renforcer la communication sur les séances de cinéma de la Salle de l'Europe. Les informations sont déjà relayées par Aillon Margériaz Evenement et Grand Chambéry Alpes Tourisme. La commune de Aillon le Jeune ne peut rien faire de plus. A étudier peut-être l'implantation d'un panneau avec l'affiche des films au chef-lieu.

c) Site internet

Il est décidé de demander des devis pour la construction d'un site internet pour la Commune de Aillon le Jeune.

d) Point sur l'évolution de la piscine

M. Serge TICHKIEWITCH et M. Christophe MAREC ont rencontré M. Cyril LAILY de Grand Chambéry Alpes Tourisme pour échanger sur le devenir de la piscine. Une solution moins couteuse à la construction mais surtout à l'exploitation paraît incontournable. Une piscine type « nordique » pourrait répondre à cette problématique et mieux correspondre à notre clientèle. Il est décidé de demander un devis pour la réalisation d'un quatrième scénario aux bureaux d'études ayant réalisés l'étude de faisabilité initiale en 2017.

e) Course d'orientation

Un courrier sera envoyé à M. Cédric BIGONI pour lui présenter les détails de la course d'orientation qui aura lieu sur le site du Margériaz en juin 2019.

f) Courrier à la SCIC l'Autre Vallée

Un courrier a été envoyé à la SCIC l'Autre Vallée pour lui rappeler de nous faire parvenir les informations demandées à la réunion du lundi 14 janvier 2019.

g) Modification du tracé du GR 96

Le PNR des Bauges a proposé un nouveau tracé du GR 96 suite au refus de certains propriétaires de signer l'autorisation de passage sur leurs parcelles. Les propriétaires concernés seront contactés pour signature de l'autorisation de passage sur leurs parcelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.
 Prochaine séance prévue le mardi 12 mars 2019, à 20h30.

Le Maire
 Emmanuelle ANDREVON